

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 16-444-1933 rapportant celui du 15 septembre 1933 portant ouverture d'un concours pour la nomination d'un commis de 4e classe de la trésorerie de La Côte française des Somalis.

n° 16-444-1933

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 novembre 1933

Numéro JO  
n° 444 du 30/11/1933

Date du numéro  
30 novembre 1933

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 594 du 15 septembre 1933 portant ouverture d'un concours pour la nomination d'un commis de 4 classe de la trésorerie de la Côte française des Somalis : Vu la dépêche de M. le Ministre des colonies n° 2839, du 28 octobre 1933 relative au même objet,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'arrêté n° 594, du 15 septembre 1933, susvisé est et demeure rapporté. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.